

APPEL DE CANDIDATURES
POSTE DE TITULAIRE DE CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA
EN COMMUNICATION ET INCLUSION
CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (CRSH, NIVEAU 1 ou 2)

Le **Département d'information et de communication** de l'Université Laval lance un appel à candidatures pour des Chaires de recherche du Canada (niveau 1 ou 2) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH).

Le Département d'information et de communication est une unité de la **Faculté des lettres et des sciences humaines** (FLSH), qui regroupe le plus grand nombre de programmes offerts à l'Université Laval. Le corps enseignant de la FLSH, composé de plus de 300 membres, reflète bien la diversité de ses centres d'intérêt. Elle a pour mission de promouvoir l'enseignement et la recherche dans plusieurs domaines, fédérés autour de ses quatre départements (Département des sciences historiques, Département de linguistique, langues et traduction, Département de littérature, théâtre et cinéma et Département d'information et de communication) qui explorent le langage, la culture et la mémoire dans toutes leurs dimensions. Par leurs projets parmi les plus innovateurs en sciences humaines, en arts et en lettres, les chercheuses et les chercheurs et les créateurs et les créatrices de la Faculté contribuent à renouveler notre compréhension des grands enjeux sociaux, culturels, linguistiques, littéraires, artistiques et politiques des sociétés contemporaines et passées. Animé par une diversité d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, l'environnement de recherche de la Faculté compte sur des ressources scientifiques et technologiques qui la placent à l'avant-scène des pratiques d'aujourd'hui.

Engagée dans son milieu et dans la collectivité, l'Université Laval s'inscrit comme un partenaire majeur de grands acteurs de la Ville de Québec et contribue aux innovations canadiennes en matière de développement, de recherche et de transfert des connaissances. Par le partage des savoirs, la mise en valeur de ses expertises et sa culture d'inclusion des diversités, elle contribue à l'essor de la communauté de façon durable. L'Université Laval rayonne internationalement grâce à plus de 275 centres, chaires, instituts et autres regroupements de recherche, dont 82 chaires de recherche du Canada. La communauté lavalloise regroupe plus de 1 600 membres du corps professoral et plus de 43 000 étudiantes et étudiants. Pour en savoir davantage sur l'Université Laval, visitez www.ulaval.ca. Pour mieux connaître la Ville de Québec, consultez <https://www.quebecregion.com/fr/>

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

Conformément à ses propres politiques de recrutement, notamment au « Programme d'accès à l'égalité d'emploi », l'Université Laval favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les candidates et tous les candidats. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires.

Ainsi, l'Université Laval a défini son [Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en vue d'accroître la représentativité des femmes, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et de celles appartenant aux minorités visibles aux postes de titulaires de Chaires de recherche au Canada (CRC) au sein de notre institution.

Afin de respecter ces engagements, **seules les personnes candidates possédant les compétences requises ET s'étant auto-identifiées comme membre d'au moins un de ces quatre groupes sous-représentés (femmes, Autochtones, personnes en situation de handicap et personne appartenant aux minorités visibles) seront sélectionnées au terme du présent concours.** L'Université Laval ne peut déposer d'autres types de profils de candidatures tant que ses cibles de représentation ne sont pas atteintes, et ce, conformément aux exigences du Programme des CRC.

Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter [les pages web dédiées à l'EDI](#) ainsi que celles du [Programme des CRC](#).

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, ou si vous avez toute question en lien avec votre candidature ou sur le processus de sélection, nous vous invitons à communiquer avec la coordination des ressources humaines de la Faculté des lettres et des sciences humaines à l'adresse suivante rh-crc@flsh.ulaval.ca.

A. Profil recherché

Le [Programme de chaires de recherche du Canada](#) (CRC) vise à attirer et retenir certains des chercheurs et chercheuses parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les chaires de niveau 1 sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de sept ans et renouvelables une fois, sont d'une valeur de 200 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Les candidates et candidats à une chaire de niveau 1 doivent proposer un programme de recherche original, novateur, de la plus haute qualité et avoir des compétences en enseignement et supervision d'étudiants et étudiantes de cycles supérieurs.

Les chaires de niveau 2 dites « juniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de cinq ans et renouvelables une fois, sont d'une valeur de 100 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Une allocation de recherche de 20 000\$ par année accompagne les chaires de niveau 2 lors des cinq années du premier mandat. Cette allocation doit servir pour les coûts directs de la recherche.

Les candidates et candidats à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur adjoint ou de professeur agrégé ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, les candidates et candidats doivent être des chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées ci-dessous peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de [justification de la chaire de niveau 2](#) du Programme. Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec Jean-Philippe Marquis (jean-philippe.marquis@vrr.ulaval.ca) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation de l'Université Laval.

Interruptions de carrière et situations personnelles — Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à identifier et expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

La personne choisie par le Département devra franchir avec succès [deux sélections internes à l'Université Laval dans le cadre des concours de sélection des CRC](#) et une évaluation par le Programme des CRC. Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité et de sélection au niveau national veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#).

B. Description du poste

Le statut de titulaire d'une Chaire de recherche du Canada permet de dédier davantage de temps à des travaux de recherche dans sa charge professorale. Les fonctions incluent les activités de recherche, de publication et de rayonnement, l'enseignement aux trois cycles d'études, l'encadrement aux 2^e et 3^e cycles, et toute autre activité prévue à la convention collective des professeures et professeurs de l'Université Laval.

Les candidates et les candidats devront posséder un doctorat dans la discipline concernée et devront fournir la preuve de leur excellence en enseignement et en recherche.

Dans le cadre de cet appel, le Département d'information et de communication accueille les candidatures qui s'inscrivent dans le champ de recherche de la **communication et de l'inclusion**. Il s'agit d'analyser les pratiques et discours de communication publique et médiatique, institutionnalisés ou non, qui, quelles qu'en soient les visées (information, persuasion, divertissement, éducation ou autres) ou le type de support, entravent ou favorisent la reconnaissance sociale des groupes minorisés ou marginalisés ou leur inclusion dans l'espace public (femmes, Autochtones, personnes racisées, ethnicisées, en situation de handicap ou appartenant à la diversité sexuelle ou de genre). Les approches intersectionnelles et décoloniales constituent un atout. Les analyses de la réception des contenus médiatiques sont les bienvenues.

C. Dépôt du dossier et processus de sélection

Le Programme des Chaires de recherche du Canada est fondé sur un engagement indéfectible à l'égard de l'excellence en recherche et en formation. Les candidates et candidats doivent démontrer un apport différentiel important comparativement à des chercheuses ou chercheurs œuvrant dans le même domaine au Canada (niveau 2) ou à l'international (niveau 1). Cet apport différentiel se définit, entre autres, par :

- un dossier de publication supérieur à la moyenne du groupe de référence;
- la supervision d'étudiantes et d'étudiants aux cycles supérieurs. La diversité et l'inclusion des étudiantes, étudiants et du personnel de recherche seront valorisées;
- un financement supérieur à la moyenne du groupe de référence;
- la présence de collaborations (publications, financement de recherche, activités de partage de connaissances) à l'échelle internationale;
- un nombre d'activités de partage des connaissances supérieur à la moyenne du groupe de référence: par exemple la réalisation d'activités diversifiées, telles que la présence à des colloques scientifiques, des entrevues à la radio, la diffusion de leurs résultats de recherche tant dans les journaux scientifiques que dans les grands quotidiens, le partage avec des communautés de pratique, etc.;
- le leadership se traduisant par le fait que la personne candidate est l'un des principaux artisans de l'essor et du partage des connaissances dans son domaine d'expertise et qu'elle contribue aux plateformes de recherche multidisciplinaire porte-étendard de l'Université.

Dossier de candidature (étape 1)

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. Un curriculum vitae suivant le modèle des Chaires de recherche du Canada.
2. Une description du programme de recherche proposé (maximum 4 pages) en format PDF.

Pour compléter ces sections, les personnes candidates doivent suivre les [instructions pour les aider à préparer ces documents](#).

3. Une courte lettre de motivation (1 page).
4. Le [formulaire d'auto-identification](#) complété.

Le dossier sera composé de la manière suivante : un fichier pdf qui réunit votre cv, la description de votre programme de recherche et votre lettre de motivation, plus un autre fichier pdf qui correspond à votre formulaire d'auto-identification seulement. Ces deux pièces doivent être transmises dans le même courriel. Les candidatures doivent être transmises au plus tard **12 novembre 2021, à 16 h** (heure de l'Est) à l'adresse suivante : rh-crc@flsh.ulaval.ca.

Processus de sélection

1. **12 novembre 2021, 16h** : Fin de la période de réception des candidatures.
2. Évaluation des candidatures par le Département.
3. Dans le courant du mois de novembre 2021 : Rencontre du Département avec les personnes candidates dont les dossiers auront été retenus.
4. Au plus tard la 3^e semaine de novembre 2021 : Si nécessaire, la personne candidate sélectionnée pourra être appelée à bonifier son dossier.
5. 1^{er} décembre 2021 : Dépôt de la candidature sélectionnée au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation. Le dépôt sera fait par la Faculté.
6. Mi-février 2022 : Annonce des résultats de l'évaluation (étape 1) par le Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation. Transmission des résultats au Département et à la personne candidate retenue, qui pourrait être appelée à bonifier son dossier pour l'étape 2.
7. 25 avril 2022 : Dépôt du dossier complet (comprenant la lettre d'appui facultaire) au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation pour la 2^e étape de sélection institutionnelle.
8. Juin 2022 : Annonce des résultats finaux du concours institutionnel.
9. Dès que possible, au maximum le 15 décembre 2022 : Dépôt de la candidature au Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'Intention des Établissements.

Date d'entrée en fonction : À partir de l'été 2023 (conditionnel à la date de l'annonce du Secrétariat des Programmes Inter-organismes à l'Intention des Établissements). Notez aussi que ce poste est conditionnel à l'obtention de la Chaire par la personne candidate.